



Exposition canine

Juge : M. Eggemann



Régionale d'Elevage de Sarreguemines (57)

**Dimanche 13 août 2023
au club canin de Sarreguemines**





Régionale d'Élevage

Les résultats seront pris en compte pour la grille de sélection

Sarreguemines

13 Août 2023

Organisée par le

Club Français de l'Eurasier

Affilié à la Société Centrale Canine

Jury presentiti :

M. EGGEMANN Arnaud

Placée sous le haut patronage de

Monsieur Alexandre BALZER

Président de la Société Centrale Canine

et

Monsieur Guy D'ALMEIDA

Président de l'Association Canine Territoriale de Lorraine

Responsable du bien-être animal

Madame Jennifer GOLE

EXTRAIT DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL DES EXPOSITIONS NATIONALES

ARRIVÉE ET JUGEMENTS : L'accès de l'exposition est ouvert aux chiens à partir de 8h. Les jugements commencent à partir de 10h.

AFFICHAGE : Les éleveurs sont autorisés à faire figurer sur un panneau de 45 cm sur 35 cm, le nom et l'adresse de l'élevage ; les principales récompenses obtenues par l'élevage ; l'annonce des portées à vendre. Toute distribution de prospectus, quels qu'ils soient, est rigoureusement interdite dans l'enceinte de l'exposition. Il est interdit de faire signer une pétition de quelque objet que ce soit sans l'accord du Président de la société organisatrice.

SERVICE VÉTÉRINAIRE : Le service vétérinaire sera assuré par un Docteur Vétérinaire de service qui a tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi des chiens, tant à l'entrée qu'au cours de l'exposition. La décision du service vétérinaire est sans appel. En cas de refus d'accès par le service vétérinaire, le montant de l'engagement resté acquis à la société organisatrice.

ANNULATION : En cas d'impossibilité d'ouvrir l'exposition pour des raisons de force majeure, indépendante de la volonté des organisateurs, les droits d'engagements ne seront pas remboursés attendu que la société organisatrice devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a engagés.

ENGAGEMENTS : Les chiens doivent être la propriété de l'exposant et peuvent être présentés par toute personne de son choix, à l'exception de celles qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion des manifestations canines. Pour les juges, voir règlement des juges. Sont admis à l'exposition, tous les chiens, même ceux sans pedigree, de races reconnues figurant aux classifications établies par la SCC et la F.C.I. Les chiens de la 1ère catégorie ne sont pas admis.

Seront refusés :

- Les engagements « au poteau » le jour de l'exposition, sauf les omissions ou erreurs d'information.
- Toutes modifications ou inscriptions dans d'autres classes, sans intervention le jour de l'exposition, exception faite pour les classes d'Affixe et Classe de Reproducteurs, ou en cas d'erreur de transcription de l'organisation.
- L'engagement simultané d'un chien dans plusieurs classes est interdit. En cas d'engagement de plusieurs chiens, le droit d'engagement du 1er chien est indiqué catalogue compris (papier ou on-line).

Pour les engagements en Groupe ou Classe d'Affixe et Classe de Reproducteurs, le droit d'engagement est fixé par l'organisateur pour au minimum 3 chiens engagés qui devront être préalablement inscrits dans une classe individuelle et en avoir acquis le montant.

ON PEUT ENGAGER DANS LES CLASSES CI-APRÈS :

CLASSES INDIVIDUELLES

ATTENTION : Tout chien dont le classement aura pas été précisé sur la feuille d'engagement sera inscrit d'office, suivant son âge, dans l'une des classes ci-dessous :

INTERMÉDIAIRE : Pour les chiens âgés de 15 à moins de 24 mois au jour de l'exposition.

OUVERTE : Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois au jour de l'exposition.

CHAMPION : Réservé exclusivement aux chiens âgés d'au moins 15 mois au jour de l'exposition, déclarés Champions de Beauté Nationaux des Pays Membres de la F.C.I. et Champions Internationaux de la F.C.I. au plus tard à la date de clôture des engagements (la photocopie doit être jointe à l'engagement).

JEUNE : Pour les chiens âgés de 6 mois à moins de 18 mois au jour de l'exposition.

PUPPY : Pour les chiens âgés de 9 mois à moins de 9 mois au jour de l'exposition.

BARB : Pour les chiens âgés de 4 mois à moins de 6 mois au jour de l'exposition. Ces classes ne donnent pas droit à l'attribution d'un qualificatif ; le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très Prometteur, Prometteur, Asses, Prometteur, Suffisant)

VÉTÉRAN : Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 8 ans au jour de l'exposition.

AUTRES CLASSES

Pour être inscrit dans ces classes ci-dessous, le chien doit également concourir, à titre individuel.

COUPLE : Pour deux chiens de même race ou variété, de sexes différents, appartenant au même propriétaire.

PAIRE : Pour deux chiens de même race ou variété, de même sexe, appartenant au même propriétaire.

LES CLASSES DE COUPLE, PAIRE DOIVENT, SI POSSIBLE, ÊTRE PRÉSENTÉES SUR LE RING D'HONNEUR PAR UN SEUL CONDUCTEUR.

LOT REPRODUCTEUR : Pouvant être engagé au poteau. Comporte 1 reproducteur (mâle ou femelle) présenté avec de 3 à 5 de ses descendants au 1er degré, pouvant être néz chez des producteurs différents et pouvant appartenir à plusieurs exposants différents. Le classement, basé sur l'homogénéité du type, sera fait par un juge unique sur le ring d'honneur.

LOT D'AFFIXE : Pouvant être engagé au poteau. Comporte de 3 à 5 chiens de même race et variété, sans distinction de sexe, néz chez le même producteur, mais pouvant appartenir à plusieurs exposants différents. Le classement, basé sur l'homogénéité du type, sera fait par un juge unique sur le ring d'honneur.

NE CONCOURANT PAS : Pour tout chien âgé de 4 à moins minimum, titulaire d'un document d'origine LOF ou inscrit à un livre registre FCI et possédant un carnet de santé à jour. Ce chien figure au catalogue, mais ne participe à aucun jugement de l'exposition et ne peut être confirmé à cette occasion.

RÈGLEMENT DES ENGAGEMENTS : Le montant des engagements doit être adressé en même temps que la feuille d'inscription (voir le formulaire page 3). Sur Internet, seuls les engagements payés seront pris en compte.

Internet : 31 Juillet 2023

Tout engagement parvenant après cette date sera refusé et remboursé sous déduction d'une somme de 10% pour frais de Secrétariat.

REFUS OU EXCLUSIONS :

1. Des engagements :

L'association organisatrice se réserve le droit de refuser tous engagements qu'il croirait ne pas devoir admettre, sans préciser le motif, et de les rembourser même après les avoir acceptés.

2. Des chiens à leur entrée ou en cours d'exposition :

- Cas refusés par le Service Vétérinaire.
- Ceux qui auraient des substituts aux chiens réellement engagés.
- Cas dans ces deux cas les engagements ne seront pas remboursés

Ces chiens non engagés par l'exposant dont l'entrée dans l'enceinte de l'exposition est formellement interdite.

e) Ceux dont l'engagement "au poteau" serait demandé.

JUGEMENTS : Les juges officient seuls sous leur responsabilité personnelle. Ils peuvent être assistés dans leur ring d'un secrétaire, d'un assesseur, d'un commissaire de ring et si besoin est d'un interprète (fonctions qui ne peuvent en aucun cas être tenues par un juge de la race considérée). Un juge défaillant peut être remplacé par tout autre juge qualifié pour la même race. Un deuxième juge sera désigné si le nombre d'engagements dépasse 80 chiens y compris les confirmations. Les jugements sont sans appel et définitifs dès que prononcés. Les chiens peureux ou agressifs seront disqualifiés. Les chiens absents au moment du jugement ne seront pas classés, mais le juge a la faculté de les examiner, de leur attribuer un qualificatif officiel sans les classer.

QUALIFICATIFS :

Les juges attribueront, selon la valeur du chien, l'un des qualificatifs dont la définition est la suivante :

EXCELLENT : ne doit être attribué qu'à un chien se rapprochant de très près du standard idéal de la race présenté en parfaite condition, donnant une impression d'ensemble harmonieux et présentant un impression équilibré, ayant "de la classe" et une allure brillante. La supériorité de ses qualités vis-à-vis de la race permettra d'ignorer quelques petites imperfections mais il possèdera les caractéristiques typiques de son sexe.

TRÈS BON : ne sera attribué qu'à un chien parfaitement typé, équilibré dans ses proportions et en condition correcte. Il lui sera toléré quelques défauts véniels, mais non morphologiques. Ce qualificatif ne peut récompenser qu'un chien de qualité.

BON : doit être attribué à un chien possédant les caractéristiques de la race mais accusant des défauts, à condition que ceux-ci ne soient pas rédhibitoires.

SUFFISANT : est à attribuer à un chien suffisamment typé, sans qualités notables ou pas en condition optimale.

DISQUALIFIÉ : Le sujet ne correspond pas au type requis par le Standard. Il est « non confirmable » pour des raisons morphologiques ou comportementales. La raison pour laquelle il reçoit ce qualificatif doit être mentionnée sur le rapport du juge.

Les chiens ne pouvant prétendre à l'un des qualificatifs ci-dessus ne pourront pas rester dans le ring et se verront octroyer le qualificatif suivant :

NE PEUT ÊTRE JUGÉ : ce qualificatif est attribué à un chien dont l'attitude sur le ring rend impossible toute appréciation du mouvement et des allures. Il s'applique également à un chien qui refuse de se laisser examiner par le juge, rendant impossible l'évaluation de la denture, de l'anatomie et de la structure, de la queue ou des testicules. Sont également concernés les chiens chez lesquels le juge détecte des traces d'opérations ou de traitements destinés à le tromper. Ce qualificatif est également valable lorsque le juge a de fortes raisons de penser que des opérations ont été pratiquées, visant à corriger la condition originale du chien ou ses caractéristiques (pauvreté, oreille, queue).

La raison pour laquelle un chien reçoit ce qualificatif doit être mentionnée sur le rapport du juge.

Dans chaque classe, sauf les classes Chiots, Baby et Puppy, les quatre meilleurs chiens seront classés, les autres, s'ils se méritent, recevront un qualificatif sans classement. Le 1er prix ne pourra être décerné qu'à un chien ayant obtenu au moins le qualificatif TRÈS BON (les chiens qualifiés BON ou SUFFISANT ne pourront prétendre à un classement).

RECLAMATIONS : Toutes réclamations fondées sur ce présent règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-ci sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'événement qui les aura motivées et être accompagnées d'une caution du montant équivalent à trois fois le prix pour l'engagement du premier chien à la manifestation. Cette caution restera acquise à la société organisatrice si, après examen des réclamations, celles-ci sont reconnues sans fondement par les instances compétentes.

SANCTIONS :

Pourront être exclus temporairement ou définitivement des expositions et concours organisés par la Société Centrale Canine, avec extension possible aux manifestations organisées par les associations affiliées :

- Ceux qui auront fait une fausse déclaration.
- Ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur la qualité de celui-ci.
- Ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes, nuiraient au succès de l'exposition ou porteraient atteinte au prestige des juges, des membres de la société organisatrice ou des vétérinaires de service.
- Ceux qui auront introduit un chien non engagé ou remplacé un chien engagé par un autre.

Les sanctions seront prononcées conformément aux articles 30 à 36 du Règlement Intérieur de la Société Centrale Canine.

RESPONSABILITÉS : La Société organisatrice décline toute responsabilité du chef de vol, perte, fuite, maladie, mort des animaux exposés, morsures occasionnées par eux, etc. et cela en quelque cas ou pour quelque cause que ce soit.

Les exposants étant seuls responsables, dans l'enceinte de l'exposition des accidents et autres dégâts occasionnés par leurs chiens tant à des tiers qu'à eux-mêmes, la Société organisatrice ne peut en aucun cas être reconnue responsable en leur lieu et place.

Par le fait de l'engagement de leurs chiens, les exposants acceptent d'une façon absolue, sans condition ni réserve, tous les articles du présent règlement dont ils reconnaissent avoir pris connaissance en signant la feuille d'engagement.

Tous les cas non prévus au règlement et toutes les constatations relatives à son interprétation seront jugés par le comité de l'exposition (voir paragraphe Réclamations).

TRÈS IMPORTANT

PROPHYLAXIE DE LA RAGE

Avis aux exposants résident en France

Le ministère de l'Agriculture (Direction des Services Vétérinaires) exige, pour les chiens provenant d'un département infecté de rage ou reconnu indemne depuis moins d'un an, un certificat de vaccination antirabique libellé sur l'un des imprimés officiels enregistrés par le CERFA sous les numéros 50-4317, 50-4318 et 50-4319.

La validité du certificat dépend : en cas de primo-vaccination un mois après la date de sa délivrance la date du début et de la fin de validité doit être portée sur le certificat. En cas de vaccination de rappel le jour même de la vaccination, la date de fin de validité doit être portée sur le certificat.

Le contrôle des certificats et l'examen sanitaire des animaux présentés sont assurés par un vétérinaire sanitaire désigné par le directeur des Services Vétérinaires du département. Ce vétérinaire peut refuser l'admission des animaux pour non-conformité aux conditions sanitaires.

Les animaux présentés doivent être en parfait état de santé. L'origine de chacun d'eux devra être justifiée à tout moment.

Les règlements sanitaires imposent aux organisateurs de remettre aux services vétérinaires départementaux, une photocopie du certificat de vaccination contre la rage de chaque chien engagé. En conséquence, nous vous demandons de joindre cette photocopie à votre feuille d'engagement.

Avis aux exposants résident à l'étranger

Le Service des Douanes est susceptible d'exiger d'une personne se présentant au bureau de douane français avec plusieurs chiens, l'établissement d'un acquit à caution et le versement des frais correspondants. L'entrée en France n'est autorisée que pour les chiens âgés d'au moins trois mois, sous réserve de la présentation au bureau de douane d'entrée en France, d'un certificat délivré par un vétérinaire officiel du pays d'origine attestant que les vaccinations contre la rage, la maladie de Carré et l'hépatite contagieuse ont été effectuées depuis plus d'un mois et moins d'un an.

ÉPREUVE DU T.A.N - TEST D'APTITUDES NATURELLES

Âge minimum : 9 mois

L'éducation du chien et le milieu dans lequel il évolue jouent un rôle important mais ne compensent pas toujours les faiblesses de son caractère.

Le test du TAN est basé sur l'observation de la différence entre l'inné et l'acquis du chien. Il ne fait appel à aucune préparation, il ne s'agit pas d'une épreuve avec des exercices à résoudre.

Son but est de détecter les sujets peureux ou agressifs en observant leur comportement dans un environnement et dans des situations insolites.

Ce test peu complexe permet de valoriser les chiens particulièrement stables et bien équilibrés.

CONFIRMATION

Âge minimum : 12 mois

DOCUMENTS À REMETTRE OBLIGATOIREMENT AU JUGE LORS DE LA CONFIRMATION : LE FORMULAIRE DE LA SCC CORRECTEMENT REMPLI ET SIGNÉ PAR LE PROPRIÉTAIRE, ACCOMPAGNÉ DU TITRE DE NAISSANCE ET LA CARTE DE TATOUAGE DU CHIEN À CONFIRMER.

IL EST RAPPELÉ QUE SEUL UN JUGE FRANÇAIS PEUT ASSURER LA CONFIRMATION.

IL EST RECOMMANDÉ DE FAIRE VACCINER LES CHIENS CONTRE LA RAGE, LA TOUX DE CHENIL ET LA GASTRO-ENTÉRITE À PARVOVIRUS

LA VENTE DE CHIOTS EST INTERDITE

Programme

- 8h00 Ouverture des portes – Entrée des chiens et Contrôle vétérinaire
- 10h00 Début des jugements
- 15h00 Ring d'honneur: couples, paires, Lot d'Affixe, Lot de reproducteur
- 17h30 Sortie des chiens

Meilleurs couples (sujets de sexe opposé, au même propriétaire)

Meilleures paires (sujets de même sexe, au même propriétaire)

Meilleurs lots d'élevage (de 3 à 5 chiens nés chez le même producteur)

Lot de reproducteur (1 parent et 3 de ses descendants)

Meilleur Puppy – Meilleur Jeune – Meilleur Champion

Meilleur de race et meilleur de sexe opposé

(Entre les meilleurs mâles et femelles des classes : Jeunes, Intermédiaire, Ouvertes, Champions)

Les horaires sont donnés à titre indicatif, ils pourront évoluer en fonction du déroulement de la journée.



CLUB FRANÇAIS DE L'EURASIER

clubfrancaisdeleurasier@gmail.com
Affilié à la Société Centrale Canine - Agréé par le Ministère de l'Agriculture
Association régie par la loi 1901



Présentation du Comité

Correspondance : 170 Route d'Yvoire 74140 Excenevex

Téléphone : 04.50.72.56.35

E-mail : parydauvet@free.fr clubfrancaisdeleurasier@gmail.com

Internet : www.clubfrancaiseurasier.fr/

Adhésions en ligne : <https://my.weezevent.com/adhesion-club-francais-de-leurasier-2023>

Présidente d'honneur : Madame Chantal MÉRY

Présidente : Pary DAUVET

Vice-présidente : Margaux ZAIMECHE

Secrétaire : Laetitia PINAULT

Secrétaire adjointe : Véronique MICHEL

Trésorière : Marine CANONNE

Membres du Comité :

Axelle BROUSSE
Angélique COLAS
Elodie NOUGUIER
Vanessa STRIPPOLI

AGENDA

Nationale d'Élevage à St Honoré les Bains (58) : les 9 et 10 septembre 2023



CLUB FRANÇAIS DE L'EURASIER

clubfrancaisdeleurasier@gmail.com
Affilié à la Société Centrale Canine - Agréé par le Ministère de l'Agriculture
Association régie par la loi 1901



DIRECTIVES D'ÉLEVAGE

Dans le cadre de sa mission de protection de l'EURASIER, le Comité du CFE a estimé nécessaire de préciser les **conditions d'élevage qui doivent être obligatoirement suivies par tout éleveur**, et pas seulement les éleveurs membres du CFE et/ou titulaires d'un affixe.

Ces directives d'élevage ne concernent pas les méthodes de sélection par les lignées mais ont été élaborées en vue de la **protection de la santé des reproducteurs et de leur progéniture**.

Elles tiennent compte de la spécificité biologique de notre race (apparition des premières chaleurs, fréquence des chaleurs, prolificité, etc.), et vous remarquerez qu'elles ne sont vraiment pas trop restrictives. Elles constituent aussi **l'éthique de l'élevage que nous nous devons tous de suivre par respect pour nos Eurasiers** et rappellent l'engagement moral que nous prenons tous en faisant naître des chiots dont, il ne faut pas l'oublier, nous sommes pleinement responsables.

Le respect de ces directives est impératif pour pouvoir figurer sur la liste des éleveurs du CFE, ainsi que dans les annonces de portées.

1. L'éleveur, qu'il soit occasionnel (particulier produisant une seule portée) ou non, ainsi que les propriétaires d'étalons, s'engagent à ne **produire que des chiens INSCRITS AU L.O.F.**, donc issus de parents dûment confirmés avant la saillie.
2. Les éleveurs, qu'ils soient occasionnels ou non, doivent être titulaires du **certificat de capacité** pour l'exercice des activités liées aux animaux de compagnie d'espèce domestique (Code Rural, article L.214-6, L.215- 9 & 10). Les éleveurs produisant plus d'une portée dans l'année doivent être titulaires d'un numéro de siret et posséder des locaux en règle.
3. **Une femelle ne doit pas être saillie avant l'âge de 15 mois et pas après 3 ans révolus pour une première portée. Une chienne ne doit plus avoir de portée après son 9ème anniversaire. Dans sa vie, une chienne ne doit pas avoir plus de 6 portées. L'intervalle minimum pour les chiennes, entre deux portées, devra être de douze mois environ.**
4. Un étalon ne peut reproduire avant l'âge de **12 mois** (âge minimum pour le dépistage de la dysplasie de la hanche)
5. Les éleveurs ainsi que les propriétaires d'étalons s'engagent à se conformer aux directives données par le CFE, et à lui **déclarer les problèmes d'origine présumée héréditaire** décelés chez leurs reproducteurs ; dans le cas d'une maladie héréditaire à transmission présumée Mendélienne, ils s'engagent à enlever de la reproduction les reproducteurs en cause. Toutefois, si un test génétique existe pour le dépistage de ces maladies, un porteur sain hétérozygote pourra reproduire avec un animal sain homozygote (indemne). **Il est demandé aux éleveurs et propriétaires d'étalons de faire connaître tout problème de santé rencontré sur les chiots pour établir une base de données et des statistiques (ces informations ne seront pas divulguées)**
6. Il est demandé aux éleveurs, qu'ils soient occasionnels ou non, et aux propriétaires d'étalons, de faire **radiographier leurs reproducteurs** en vue du dépistage de la dysplasie de la hanche. Un chien dysplasie B ne pourra reproduire qu'avec un chien dysplasie A ou B. Il est déconseillé de faire reproduire un chien de stade C, et en aucun cas il ne devra reproduire avec un chien dysplasie autre que A. **Au-delà du stade C, la reproduction est interdite.**
7. De la même manière, les éleveurs et les propriétaires d'étalons devront faire dépister leurs chiens pour la **luxation de la rotule**. Un chien stade 1 ou 2 ne devra reproduire qu'avec un stade 0.
8. Il est également demandé que les chiens soient testés pour le **DANDY WALKER** avant la mise à la reproduction. Les chiens atteints ne doivent pas reproduire, et les porteurs sains ne pourront être mariés qu'avec des sujets sains homozygotes. Il est déconseillé de faire reproduire les porteurs sains nés à partir du 01/01/2020.
9. **Ne devra pas reproduire également tout chien ayant subi une opération pour des problèmes d'origine présumée héréditaire** (hanches, rotules, yeux) ou sous traitement à vie pour une maladie présumée héréditaire.
10. Les éleveurs acceptent de se soumettre à **tout contrôle de leur élevage** effectué par une personne mandatée par le Comité du CFE, la S. C. C., la D.D.P.P ou les Services de la Répression des Fraudes.

11. L'éleveur devra présenter au moins une fois dans la vie du chien chacun de ses reproducteurs lors des **Expositions Nationales** ou **Régionale d'Élevage du C.F.E.**, de préférence avant qu'il reproduise et dans une classe pour adulte (intermédiaire, ouverte ou champion).
12. Lors de la vente d'un chien, l'éleveur doit fournir à l'acheteur :
 - un certificat de vente,
 - le carnet de vaccination du chien, les rappels de vaccination nécessaires ayant été faits dans le cas où le chien est vendu après l'âge de trois mois,
 - la carte d'identification par puce électronique,
 - le certificat de naissance ou, s'il ne l'a pas encore, le numéro du dossier d'inscription de la portée à la S. C. C.,
 - des conseils écrits se rapportant à l'élevage, l'éducation et l'alimentation du chiot.
13. L'éleveur est moralement responsable des chiots qu'il a fait naître jusqu'à leur mort naturelle.
14. Lors de la vente des chiots, il doit **s'enquérir du motif d'achat et éventuellement refuser la vente** si le caractère spécifique de la race ne correspond manifestement pas aux motivations de l'acquéreur ou à son mode de vie.
15. L'éleveur doit assurer le « **service après-vente** » de ses chiots en prodiguant tous les conseils nécessaires, même après que les chiots auront quitté son élevage.
16. Si le propriétaire ne peut garder son chien, pour une raison valable, il mettra tout en œuvre pour **les replacer au mieux**, aux frais du propriétaire.
17. **Les éleveurs s'engagent à ne pas céder leurs produits à des revendeurs, ni à vendre en salon du chiot.**
18. L'éleveur, lors de la vente de ses chiots, parlera à l'acquéreur de **l'existence du CFE**, et éventuellement lui remettra une demande d'adhésion comportant sa signature de parrainage.
19. L'éleveur doit inciter les propriétaires des chiens issus de son élevage à **les faire confirmer**, éventuellement en envoyant une lettre à l'âge de la confirmation, mentionnant les dates d'expositions canines dans la région concernée.
20. Les éleveurs doivent assurer à leurs chiens **en fin de carrière reproductrice des conditions de vie décentes**. En aucun cas, leur euthanasie pour convenance personnelle n'est acceptable.

Ces directives d'élevage correspondent à l'éthique du Club.

N.B. - Les Directives d'Élevage sont révisables à tout instant sur décision du Comité.

TRADUCTION : Dr. J.-M. Paschoud et Prof. Raymond Triquet.
Version originale (DE). Révision : Iris Borianne et Prof. R. Triquet.

ORIGINE : Allemagne.

DATE DE PUBLICATION DU STANDARD OFFICIEL EN VIGUEUR : 04/09/2019.

UTILISATION : Chien de compagnie.

CLASSIFICATION FCI :

- Groupe 5 : Chiens de type Spitz et de type primitif.
- Section 5 : Spitz asiatiques et races apparentées.
- Sans épreuve de travail.

BREF APERÇU HISTORIQUE : Par le croisement d'un Chow-Chow avec un Spitz loup fut créée en 1960 une nouvelle race canine du nom de « Wolf-Chow » (Chow-Loup). Après des croisements avec des Samoïèdes, la race fut reconnue par la FCI sous le nom de « Eurasier ». **Le fondateur de la race est Julius Wipfel.**

ASPECT GÉNÉRAL : Chien de type Spitz, de taille moyenne aux proportions harmonieuses et aux oreilles dressées qui présente plusieurs variétés de couleur ; la longueur du poil est telle qu'elle permet d'apprécier les proportions du corps ; l'ossature est moyennement lourde.

PROPORTIONS IMPORTANTES : La longueur du corps est légèrement supérieure à la hauteur au garrot. La longueur du museau et celle du crâne sont approximativement identiques.

COMPORTEMENT / CARACTÈRE : Fier, calme, bien équilibré avec seuil de réaction élevé ; vigilant et attentif sans être bruyant ; d'un attachement très marqué envers la famille de ses maîtres. **Vis-à-vis des étrangers, reste calme sans les importuner.**

Pour atteindre le plein essor de ces qualités l'Eurasier a besoin d'un contact humain étroit et ininterrompu dans le cadre familial et doit jouir d'une éducation pleine de compréhension, mais rigoureuse et suivie.

TÊTE : Crâne harmonieux, pas trop large ni trop étroit ; vu de dessus et de profil en forme de coin ; les axes longitudinaux du crâne et du chanfrein sont parallèles.

REGION CRANIENNE :

Crâne : Région frontale plate avec sillon médian bien perceptible. Protubérance occipitale bien marquée.

Stop : Peu marqué.

REGION FACIALE :

Truffe : De grandeur moyenne, de couleur noire.

Museau : Harmonieux, ni trop lourd ni trop pointu ; va en s'amenuisant vers la truffe ; chanfrein droit de même que les branches de la mandibule.

Lèvres : Bord des lèvres bien tendu, de couleur noire.

Mâchoires/dents : Mâchoires fortes, arcade mandibulaire large. Denture robuste et complète (42 dents selon la formule dentaire) ; articulé en ciseaux (les incisives supérieures recouvrent en un contact étroit la face antérieure des incisives inférieures) ou en pince (les incisives sont en contact par leur bord libre) ; prémolaires et molaires bien alignées sans interruption ni manque ; toutes les dents sont implantées à l'équerre dans les mâchoires.

Joues : Peu marquées.

YEUX : Foncés, de grandeur moyenne, ni trop enfoncés ni trop saillants ; ouverture palpébrale légèrement oblique ; les paupières épousent rigoureusement la forme du globe oculaire ; leur bord est pigmenté de noir.

OREILLES : Séparées l'une de l'autre d'environ une largeur d'oreille mesurée à son attache ; de grandeur moyenne et de forme triangulaire ; dressées, les sommets légèrement arrondis ; les 4 sommets des deux oreilles et le centre du stop forment un triangle presque équilatéral.



COU : De longueur moyenne, en harmonie avec l'ensemble, bien musclé ; peau de la gorge bien appliquée et tendue. Raccordement bien équilibré de la tête au corps.

CORPS :

Vue d'ensemble : Tronc solide, pas trop court.

Garrot : Bien marqué.

Dos : Ferme et rectiligne ; très bien musclé.

Rein : De bonne longueur et largeur, très bien musclé.

Croupe : **Presque horizontale**, large et solide.

Poitrine : Elle descend jusqu'au niveau des coudes ; côtes arrondies de forme ovale ; poitrail bien développé, sans dépendant, être trop marqué ; sternum long, se prolongeant loin vers l'arrière.

Ligne du dessous et ventre : **Légèrement relevée dans la région du ventre, les flancs sont légèrement rentrés.**

QUEUE : Attachée haut, ronde et ferme, de bonne épaisseur et allant en s'amenuisant vers son extrémité ; touffue, elle est portée soit rabattue en avant sur le dos, soit très légèrement recourbée de côté ou enroulée ; si elle pend, elle atteint le jarret.

MEMBRES:

MEMBRES ANTERIEURS :

Vue d'ensemble : Vus de face d'aplomb et parallèles ; de profil, les angles sont **bien** angulés ; le bras et l'avant-bras sont presque de même longueur.

Épau : Bien musclée ; les omoplates sont légèrement obliques.

Bras : De longueur moyenne et bien musclé.

Coude : Bien au corps.

Avant-bras : De longueur moyenne, bien musclé.

Métacarpe : De longueur moyenne ; **solide** ; vu de face absolument d'aplomb ; vu de profil légèrement incliné vers l'avant.

Pieds antérieurs : Ovale ; doigts bien serrés, modérément cambrés ; ongles solides, de couleur foncée ; coussinets résistants, bien épais, de couleur noire ; poil abondant entre les coussinets digités.

MEMBRES POSTERIEURS :

Vue d'ensemble : Vus de derrière d'aplomb et parallèles ; de profil, les angles sont **bien** angulés ; la cuisse et la jambe sont presque de même longueur.

Bassin : En position légèrement oblique.

Cuisse : De longueur moyenne et fortement musclée.

Grasset (genou) : Ferme, angle pas trop ouvert.

Jambe : De longueur moyenne, bien musclée.

Jarret : Pas trop descendu, ferme, ni clos ni ouvert, **stable, pas trop en avant.**

Métatars : Large et de bonne longueur ; d'aplomb vu de profil.

Pieds postérieurs : Ovale ; doigts bien serrés, modérément cambrés ; ongles solides, de couleur foncée ; coussinets résistants, bien épais ; poil abondant entre les coussinets digités.

ALLURES : Couvrant bien le terrain, avec une bonne poussée des postérieurs et une bonne extension des antérieurs. Le dessus, en action, est solide et bien équilibré. Antérieurs et postérieurs se portent droit devant. Quand la vitesse augmente, les membres se rapprochent. Allure préférée : le trot.

PEAU : Bien appliquée, pigmentée.

ROBE :

Qualité du poil : Sur tout le corps sous-poil dense et **poil de couverture** mi-long, raide et couché sans être serré ; poil court sur le museau, la face, les oreilles et les faces antérieures des membres ; la queue, la face postérieure des antérieurs (franges) et des postérieurs (culotte) offrent un **poil de couverture plus long** ; sur l'encolure, le poil n'est qu'un peu plus long que sur le corps, sans former de crinière.

Couleur du poil : Toutes les couleurs et toutes les combinaisons de couleurs sont admises excepté le blanc pur et la robe pie.

TAILLE ET POIDS :

Hauteur au garrot : Mâles 52-60 cm,
Femelles 48-56 cm.

Poids : Mâles **22-30 kg**,
Femelles 18-26 kg.

L'équilibre des proportions est déterminant ; cependant les valeurs moyennes de taille et de poids suivantes sont idéales et recherchées :

Hauteur au garrot : Mâles 56 cm,
Femelles 52 cm.

Poids : Mâles 26 kg,
Femelles 22 kg.

DEFAUTS : Tout écart par rapport à ce qui précède doit être considéré comme un défaut qui sera pénalisé en fonction de sa gravité et de ses conséquences sur la santé et le bien-être du chien.

DEFAUT GRAVES :

- **Forte dépigmentation.**
- **Stop très marqué et (ou) crâne fortement en bombé.**
- **Angulation droite aux postérieurs.**
- **Carpe fortement fléchi.**
- **Dos affaissé ou carpé.**
- **Manque de trois ou quatre P2.**
- **Manque d'une ou plusieurs P1 de même que le manque simultané de deux P2 ou davantage.**
- **Queue visiblement ouverte, non couchée.**
- **Queue courte.**
- **Caractères liés au sexe insuffisamment prononcés.**

DEFAUTS ENTRAINANT L'EXCLUSION :

- Chien agressif ou peureux.
- Tout chien présentant de façon évidente des anomalies d'ordre physique ou comportemental.
- Absence d'une ou de plusieurs incisives ou canines.
- Absence d'une ou de plusieurs prémolaires 3 ou 4.
- Absence d'une ou de plusieurs molaires 1 ou 2.
- Anomalies de l'articulé.
- Entropion, ectropion ; yeux trop enfoncés, trop petits.
- Oreilles semi-dressées, oreilles tombantes.
- Queue cassée.
- **Chevauchement des articulations tarsiennes. Articulation du jarret instable : mouvement anormal du chien debout vers l'avant ou vers le côté.**
- **Robe pie.**
- **Blanc pur.**

N.B. :

- Les mâles doivent avoir deux testicules d'aspect normal complètement descendus dans le scrotum.
- Seuls les chiens sains et capables d'accomplir les fonctions pour lesquelles ils ont été sélectionnés, et dont la morphologie est typique de la race, peuvent être utilisés pour la reproduction

Les dernières modifications sont en caractères gras.



CLUB FRANÇAIS DE L'EURASIER

clubfrancaisdeleurasier@gmail.com
Affilié à la Société Centrale Canine - Agréé par le Ministère de l'Agriculture
Association régie par la loi 1901



POINTS DE NON-CONFIRMATION

Adoptés par la SCC le 02/02/2021 revus par rapport au standard FCI n° 291 du 17/02/2020

Préambule : Les points de non-confirmation sont édictés par la SCC et approuvés par le Club de race ; ils constituent une aide apportée au juge dans le cadre de la confirmation canine et doivent impérativement être en conformité avec le standard de la race en vigueur.

Si le Club de race considère que certains défauts entraînant l'exclusion du standard ne sont pas à prendre en compte prioritairement au moment de la confirmation, ceux-ci n'apparaîtront pas dans la liste des points de non-confirmation. Toutefois, le seul document qui fait foi pour le juge canin est bien le standard en vigueur.

TYPE GÉNÉRAL :

- Manque de type (insuffisance de caractères ethniques, qui fait que l'animal dans son ensemble ne ressemble plus suffisamment à ses congénères de la même race).
- Taille différente des valeurs suivantes :
 - Mâles : 52 – 60 cm (tolérance de +/- 1 cm)
 - Femelles : 48 – 56 cm (tolérance de +/- 1 cm)

POINTS PARTICULIERS DANS LE TYPE :

- Oreilles semi-dressées, oreilles tombantes.
- Queue cassée.
- Yeux trop enfoncés, trop petits.
- Chevauchement des articulations tarsiennes. Articulation du jarret instable : mouvement anormal du chien debout vers l'avant ou vers le côté.

ROBE :

- Blanc pur.
- Robe pie.

ANOMALIES :

- Monorchidie, cryptorchidie.
- Entropion, ectropion.
- Absence d'une ou de plusieurs incisives ou canines.
- Absence d'une ou de plusieurs prémolaires 3 ou 4.
- Absence d'une ou de plusieurs molaires 1 ou 2.
- Anomalie de l'articulé.

CARACTÈRE :

- Chien agressif ou peureux.
- Tout chien présentant de façon évidente des anomalies d'ordre physique ou comportemental.

NOS SPONSORS



CD'VET offrira des échantillons de leurs produits aux participants

DOGY4LOVE sera présente sur place et offrira un collier ou bandana au choix au meilleur jeune



www.dogy4love.com

Alizée Gross



Ostéopathe Animalier

Alizée Gross, Osthéopathe, sera présente sur place et proposera pour vos chiens des minis séances d'ostéopathie

PEEWEEPAW Offrira des bons cadeaux



Statistiques des chiens inscrits

5e GROUPE

EURASIER.....	37
BABY MALES.....	De 1 à 1..... 1
JEUNE MALES.....	De 2 à 5..... 4
INTERMEDIAIRE MALES.....	De 6 à 7..... 2
OUVERTE MALES.....	De 8 à 13..... 6
CHAMPION MALES.....	De 14 à 14..... 1
VETERAN MALES.....	De 15 à 15..... 1
TAN MALES.....	De 16 à 16..... 1
NE CONCOURANT PAS MALES.....	De 17 à 17..... 1
BABY FEMELLES.....	De 18 à 19..... 2
JEUNE FEMELLES.....	De 20 à 25..... 6
INTERMEDIAIRE FEMELLES.....	De 26 à 30..... 5
OUVERTE FEMELLES.....	De 31 à 36..... 6
CONFIRMATION FEMELLES.....	De 37 à 37..... 1

Soit 37 chiens inscrits pour 13 races dans le 5e Groupe

Soit 37 chiens inscrits pour 13 classes à l'exposition de R.E. Eurasier - Sarreguemines (57)

JURY

M. EGGEMANN Arnaud (35)

EURASIER

CLASSE BABY Mâles : 1	CLASSE JEUNE Mâles : 4
CLASSE INTERMEDIAIRE Mâles : 2	CLASSE OUVERTE Mâles : 6
CLASSE CHAMPION Mâles : 1	CLASSE VETERAN Mâles : 1
CLASSE BABY Femelles : 2	CLASSE JEUNE Femelles : 6
CLASSE INTERMEDIAIRE Femelles : 5	CLASSE OUVERTE Femelles : 6
CLASSE CONFIRMATION Femelles : 1	

EURASIER

CLASSE BABY MALES - JUGE M. EGGEMANN Arnaud

- TRES PROMETTEUR** **1** **UNTI'PUNCH DE PRANA DES LOUPS**
Meilleur Baby
LOF : ? Tat : 250269591292205 né le 06/03/2023 (OUZO OTOKO DE PRANA DES LOUPS X PINK WHAT ABOUT US DE PRANA DE LOUPS) Prod. Mlle CANONNE Marine Prop. Mme BAUCHET Miléna

CLASSE JEUNE MALES - JUGE M. EGGEMANN Arnaud

- 3e TRES BON** **2** **T'ACHILLE DES DIVINITES DE RAVEN**
LOF : 018313 Tat : 250269100314669 né le 03/04/2022 (ALBIONSPITZ PICASSO X RAVEN DU BOUDDHA DORE) Prod. Mme M. HASENFRATZ Rachel et Vincent Prop. Mme ODEAU Simone
- 4e TRES BON** **3** **TAIKO DES POEMES DE MICHELE**
LOF : 018630 Tat : 250268780419758 né le 09/06/2022 (NORAJ DU ROYAUME DES TERRES GELEES X PLIZE NOOKITO DES LEGENDES DE RETZ) Prod. Mme MULLER Sandra Prop. Mme QUARTZ Evelyne
- 1er EXCELLENT** **4** **TAIKO DU ROYAUME DES TERRES GELEES**
LOF : 018825 Tat : 250269610422081 né le 01/07/2022 (NORAJ DU ROYAUME DES TERRES GELEES X NOOCHKA JOULAO DES LEGENDES DE RETZ) Prod. Mme MM. GOLE Jennifer et Y. / PIC Yohan Prop. Mme KREBS Cathy
- 2e EXCELLENT** **5** **TALOS DU MISTRAL NORMAND**
LOF : 019290 Tat : 250268780347950 né le 29/09/2022 (RUBENS X RAYA DU MISTRAL NORMAND) Prod. M. Mme GROULT Fabrice / GRIVEAUX Christelle Prop. M. FISCHER Estéban

CLASSE INTERMEDIAIRE MALES - JUGE M. EGGEMANN Arnaud

- 2e EXCELLENT** **6** **SAIKO DES POEMES DE MICHELE**
LOF : 017805 Tat : 250268780176139 né le 04/11/2021 (NORAJ DU ROYAUME DES TERRES GELEES X PLIZE NOOKITO DES LEGENDES DE RETZ) Prod. Mme MULLER Sandra Prop. Mlle LEFEVRE Océane
- 1er EXCELLENT** **7** **SIR MILO DES POEMES DE MICHELE**
LOF : 017806 Tat : 250268780176200 né le 04/11/2021 (NORAJ DU ROYAUME DES TERRES GELEES X PLIZE NOOKITO DES LEGENDES DE RETZ) Prod. Mme MULLER Sandra Prop. Mlle BREDO Julie

CLASSE OUVERTE MALES - JUGE M. EGGEMANN Arnaud

- 1er EXCELLENT** **8** **DAODEJING MAIKYO JUUDORI**
Meilleur de Race
LOF : 009831/01749 Tat : 250269606798111 né le 24/10/2016 (CHIDORI DU CLOS DES VIGNETTES X DAODEJING JUUNAN FUSKO) Prod. Mme PASTUTMAZ Sophie Prop. Mlle BIVER Audrey
- 3e EXCELLENT** **9** **NORAJ DU ROYAUME DES TERRES GELEES**
LOF : 010263/01646 Tat : 250269606858624 né le 08/04/2017 (JAIKO DU ROYAUME DES ETANGS X GRISCHKA DU JARDIN HOLTZ) Prod. Mme MM. GOLE Jennifer et Y. / PIC Yohan Prop. Mme MULLER Sandra
- 4e EXCELLENT** **10** **PACCO**
LOF : 012486/01863 Tat : 250268732540347 né le 27/03/2019 (IOSHI DE L'ODYSSEE DES MUSES X JIYU DES CRINIERES DE FEU) Prod. Mme TARMOUL Cynthia Prop. Mlle GEOLIER Elisa
- 2e EXCELLENT** **11** **RASKO NOVANOS DES LEGENDES DE RETZ**
LOF : 015855/02064 Tat : 250268743683869 né le 03/12/2020 (MINOS DES LEGENDES DE RETZ X NOVA FLIRTIK DES LEGENDES DE RETZ) Prod. Mme MARTINEAU Patricia Prop. M. KAUFFER Francis

EXCELLENT 12 ROUSSKY JOUBA DES LEGENDES DE RETZ

LOF : 015558/02071 Tat : 250268743560751 né le 02/10/2020 (NASHOBA GUITIK DES LEGENDES DE RETZ X EVERENDEAVOR JOURNEY) Prod. Mme MARTINEAU Patricia Prop. Mme DEBRIERE Liana

ABSENT 13 SNORRI JUNIOR DU ROYAUME DES TERRES GELEES

LOF : 016001 Tat : 250269608970990 né le 06/05/2021 (DAQELA'S SNORRI X NOOCHKA JOULAOS DES LEGENDES DE RETZ) Prod. Mme MM. GOLE Jennifer et Y. / PIC Yohan Prop. Mme SCHMITT Elisa

CLASSE CHAMPION MALES - JUGE M. EGGEMANN Arnaud**1er EXCELLENT 14 DAQELA'S SNORRI**

DKK : 266957 Tat : 208250000069346 né le 10/09/2015 (FILLETULLA'S BIANCO X DAQELA'S OPAL) Prod. Mme BORGESSEN Gitte H. Prop. Mme GOLE Jennifer

CLASSE VETERAN MALES - JUGE M. EGGEMANN Arnaud**1er EXCELLENT 15 DAODEJING JUMOKU FUSKO****Meilleur Vétéran**

LOF : 008090/01583 Tat : 250269606099845 né le 18/08/2014 (BRISKO VOM ELFENSEE X FUJIN-DELHANO DES LEGENDES DE RETZ) Prod. Mme PASTUTMAZ Sophie Prop. Mlle BIVER Audrey

CLASSE TAN MALES - JUGE M. EGGEMANN Arnaud**ABSENT 16 SHADOW DU ROYAUME DES TERRES GELEES**

LOF : 016006 Tat : 250269608970931 né le 06/05/2021 (DAQELA'S SNORRI X NOOCHKA JOULAOS DES LEGENDES DE RETZ) Prod. Mme MM. GOLE Jennifer et Y. / PIC Yohan Prop. Mme SARAGOSA Coralie

CLASSE NE CONCORANT PAS MALES - JUGE M. EGGEMANN Arnaud**ABSENT 17 TALULLA TYAGO DES PLAINES DE SIRIUS**

LOF : 018493 Tat : 250268780172414 né le 15/05/2022 (LEIIONSPITZ JUST QUINCY X N'JOY DES PLAINES DE SIRIUS) Prod. Mme THOMAS Pauline Prop. Mme M. WEISS Stéphanie et Mathieu

CLASSE BABY FEMELLES - JUGE M. EGGEMANN Arnaud**1er TRES PROMETTEUR 18 UNE LADY D O HARA DU DOMAINE D'ALVHEIM**

LOF : 020447 Tat : 250269610562114 née le 14/02/2023 (O'NEELS X REIA DES CRINIERES DE FEU) Prod. Mme LAMBERT-DUREUIL Caroline Prop. Mlle CLAUDE Laureline

2e TRES PROMETTEUR 19 URBAN'S ICE CREAM DE L'ALANJAYLIN

LOF : 020276 Tat : 250269591422494 née le 03/03/2023 (X'TRA X'PADDL AV NIXENSPITZE X MEI LIN DES LEGENDES DE RETZ) Prod. Mme COLAS Angélique Prop. Mme MATTERA Mélanie

CLASSE JEUNE FEMELLES - JUGE M. EGGEMANN Arnaud**3e EXCELLENT 20 THALYS DOMAINE DES TERRES DU NORD**

LOF : 019398 Tat : 250269610416245 née le 25/09/2022 (PACCO X R'MIONE DU ROYAUME DES TERRES GELEES) Prod. Mme GEOLIER Elisa Prop. Mlle GEOLIER Elisa

TRES BON 21 THELMA DES POEMES DE MICHELE

LOF : 018628 Tat : 250268780419786 née le 09/06/2022 (NORAJ DU ROYAUME DES TERRES GELEES X PLIZE NOOKITO DES LEGENDES DE RETZ) Prod. Mme MULLER Sandra Prop. Mme BOHN Armelle

2e EXCELLENT 22 TIANA DOMAINE DES TERRES DU NORD

LOF : 019396 Tat : 250269610415973 née le 25/09/2022 (PACCO X R'MIONE DU ROYAUME DES TERRES GELEES) Prod. Mme GEOLIER Elisa Prop. Mme MARC Stéphanie

TRES BON 23 TORVI PERGOLETTE NIRVARRI DES LOUPS DE NIFLHEIM

LOF : 018860 Tat : 250268732815667 née le 03/08/2022 (DAQELA'S SNORRI X NIRVANA BELLE DES CRINIERES DE FEU) Prod. M. Mme STEVENIN Adrien / BRUNO Marine Prop. Mme BRUNO Marine

1er EXCELLENT	24	<u>TOUCH'OF BAILEY'S 4 CLEYMES DE PRANA DES LOUPS</u>
		LOF : 019512 Tat : 250269590907362 née le 17/09/2022 (RHUM ARRANGE BY OUPS DE PRANA DES LOUPS X OTOK DE PRANA DES LOUPS) Prod. Mme CANONNE Marine Prop. Mlle STRIPPOLI Vanessa
Meilleur de sexe Opposé / Jeune		
4e TRES BON	25	<u>TOUNA DES POEMES DE MICHELE</u>
		LOF : 018626 Tat : 250268780419584 née le 09/06/2022 (NORAJ DU ROYAUME DES TERRES GELEES X PLIZE NOOKITO DES LEGENDES DE RETZ) Prod. Mme MULLER Sandra Prop. M. BAHL Quentin

CLASSE INTERMEDIAIRE FEMELLES - JUGE M. EGGEMANN Arnaud

1er EXCELLENT	26	<u>SAIKA DES GARDIENS D'AMAROK</u>
		LOF : 017295/02720 Tat : 250269590609728 née le 16/12/2021 (LAIMIS CELTIK X NALA DE LA RIVIERE DES AULNES) Prod. M. CORDIER Jean-Noël Prop. Mme PRINGLY Océane
2e EXCELLENT	27	<u>SUNSHINE XIGJJA DES DELICES DE BELTAINE</u>
		LOF : 016602 Tat : 250268743981373 née le 27/08/2021 (X'TRA XIAOMI AV NIXENSPITZE X FANCY FRIGGJA AV NIXENSPITZE) Prod. Mme PINAULT Laetitia Prop. Mme GOLE Jennifer
4e EXCELLENT	28	<u>TAIGA DU MONDE DE GAOMI</u>
		LOF : 017966 Tat : 250268780282240 née le 29/01/2022 (SAIKO DU PHARE D'YNYNS X NUWA DU MONDE DE GAOMI) Prod. Mme DIRAND Gaëlle Prop. M. MANGEAT Loïc
3e EXCELLENT	29	<u>TATOOINE DE PRANA DES LOUPS</u>
		LOF : 017588/02705 Tat : 250269590334910 née le 04/01/2022 (NASHOBA DES DELICES DE BELTAINE X NANUUQ DE PRANA DES LOUPS) Prod. Mme CANONNE Marine Prop. Mme CANONNE Marine
EXCELLENT	30	<u>TAYLIS DES DIVINITES DE RAVEN</u>
		LOF : 018316 Tat : 250269100314330 née le 03/04/2022 (ALBIONSPITZ PICASSO X RAVEN DU BOUDDHA DORE) Prod. Mme M. HASENFRATZ Rachel et Vincent Prop. M. HASENFRATZ Vincent

CLASSE OUVERTE FEMELLES - JUGE M. EGGEMANN Arnaud

EXCELLENT	31	<u>NUNA DE PRANA DES LOUPS</u>
		LOF : 010132/01771 Tat : 250269812185587 née le 02/02/2017 (ALBIONSPITZ MERCURY X INOUSHKA DE PRANA DES LOUPS) Prod. Mlle CANONNE Marine Prop. Mme CANONNE Marine
1er EXCELLENT	32	<u>PANDORA DU ROYAUME DES TERRES GELEES</u>
		LOF : 012250/02187 Tat : 250269608238241 née le 12/01/2019 (DAQELA'S SNORRI X ILLIDANE) Prod. Mme MM. GOLE Jennifer et Y. / PIC Yohan Prop. Mme GOLE Jennifer
2e EXCELLENT	33	<u>PLIZE NOOKITO DES LEGENDES DE RETZ</u>
		LOF : 013361/02238 Tat : 250268501657988 née le 01/06/2019 (JAVITO AUSTRIA DES LEGENDES DE RETZ X NOOKIE DES LEGENDES DE RETZ) Prod. Mme MARTINEAU Patricia Prop. Mme MULLER Sandra
4e EXCELLENT	34	<u>ROSE HAPPY MENDI IZOZTUA OSTYNE</u>
		LOF : 013782/02214 Tat : 250268743222961 née le 15/02/2020 (NEIKO DU MONDE DE GAOMI X OSTYNE DE LA VALLEE DE ROSE AUPS) Prod. Mme CAZAMAYOU Lucille Prop. Mme MATTERA Mélanie
3e EXCELLENT	35	<u>SHYRKA DU ROYAUME DES TERRES GELEES</u>
		LOF : 016005 Tat : 250269608970738 née le 06/05/2021 (DAQELA'S SNORRI X NOOCHKA JOULAOS DES LEGENDES DE RETZ) Prod. Mme MM. GOLE Jennifer et Y. / PIC Yohan Prop. Mme PASCOT Marjorie
EXCELLENT	36	<u>SIDJI DU ROYAUME DES TERRES GELEES</u>
		LOF : 016004 Tat : 250269608970847 née le 06/05/2021 (DAQELA'S SNORRI X NOOCHKA JOULAOS DES LEGENDES DE RETZ) Prod. Mme MM. GOLE Jennifer et Y. / PIC Yohan Prop. Mme SCHMITT Sylvia

ABSENT

37 TAIGA DES DIVINITES DE RAVEN

LOF : 018317 Tat : 250269100314316 née le 03/04/2022 (ALBIONSPITZ PICASSO X RAVEN
DU BOUDDHA DORE) Prod. Mme M. HASENFRATZ Rachel et Vincent Prop. Mme
BORKOWSKA Anita

Liste des exposants
R.E. Eurasier - Sarreguemines (57) dimanche 13 août 2023

B

BAHL Quentin ()	25
BAUCHET Miléna ()	1
BIVER Audrey 24, rue des Jardins 57280 MAIZIERES LES METZ	8-15
BOHN Armelle ()	21
BORKOWSKA Anita ()	37
BREDO Julie ()	7
BRUNO Marine 21, rue des Ponts 55250 BEAUSITE	23

C

CANONNE Marine ()	29-31
CLAUDE Laureline ()	18

D

DEBRIERE Liana 3, les Turbines 54850 MEREVILLE	12
--	----

F

FISCHER Estéban ()	5
--------------------	---

G

GEOLIER Elisa ()	10-20
GOLE Jennifer 11, rue de la Frontière 57720 EPPING	14-27-32

H

HASENFRATZ Vincent 26, rue des Frênes 67360 WOERTH	30
--	----

K

KAUFFER Francis ()	11
KREBS Cathy ()	4

L

LEFEVRE Océane ()	6
-------------------	---

M

MANGEAT Loïc ()	28
MARC Stéphanie 19, rue Abbé Vincent 88150 GIRMONT	22
MATTERA Mélanie ()	19-34
MULLER Sandra 2, rue St Nabor 57990 HUNDLING	9-33

O

ODEAU Simone ()	2
-----------------	---

P

PASCOT Marjorie 12, rue des Chasseurs 67110 NIEDERBRONN LES BAINS	35
PRINGLY Océane ()	26

Q

QUARTZ Evelyne ()	3
-------------------	---

S

SARAGOSA Coralie ()	16
SCHMITT Elisa ()	13
SCHMITT Sylvia 27, Rue Principale Hinterfeld 67360 WALBOURG	36
STRIPPOLI Vanessa 133, impasse de la Branchy 38660 ST VINCENT DE MERCUZE	24

W

WEISS Stéphanie et Mathieu ()	17
-------------------------------	----



CLUB FRANÇAIS DE L'EURASIER

clubfrancaisdeleurasier@gmail.com
Affilié à la Société Centrale Canine - Agréé par le Ministère de l'Agriculture
Association régie par la loi 1901



DEMANDE D'ADHÉSION

Nouvelle adhésion

Renouvellement

Nom du parrain :

Numéro d'adhérent :

Je soussigné(e) :

NOM Prénom :

Adresse :

Code postal / Ville :

Mail :

demande mon adhésion au club Français de l'Eurasier en qualité de :

- Membre actif : cotisation annuelle : 36€
- Couple : cotisation annuelle : 42€ Nom du conjoint
- Membre bienfaiteur : cotisation annuelle : 60€

Date et Signature :

Merci d'établir votre chèque à l'ordre de : **Club Français de l'Eurasier**
et de l'adresser à :

Elodie Nouguier - 17 Rue du Moulin - 38420 Domène

Adhésion en ligne possible : <https://my.weezevent.com/adhesion-club-francais-de-leurasier-2023>



CLUB FRANÇAIS DE L'EURASIER

clubfrancaisdeleurasier@gmail.com
Affilié à la Société Centrale Canine - Agréé par le Ministère de l'Agriculture
Association régie par la loi 1901



GRILLE DE COTATION

Cotation 1	Cotation 2	Cotation 3	Cotation 4	Cotation 5	Cotation 6
Sujet confirmé	Sujet confirmé	Sujet confirmé	Sujet confirmé	Sujet confirmé	Sujet recommandé
	<u>Reconnu</u>	<u>Sélectionné</u>	<u>Recommandé</u>	<u>Elite A</u>	<u>Elite B</u>
	+ 1 Excellent en exposition : en classe jeune intermédiaire, ouverte ou champion	+ 1 Excellent en Spéciale ou Régionale ou Nationale d'élevage ou lors du championnat de la SCC : en classe intermédiaire, ouverte ou champion	+ 3 Excellents en Spéciale ou Régionale ou Nationale d'élevage ou lors du championnat de la SCC : en classe intermédiaire, ouverte ou champion ; dont un en championnat ou en Nationale ; sous 3 juges différents.	Sujet coté 1 au moins ayant produit en 1 ^{ère} génération : Mâle : 3 descendants cotés 4 points avec 2 lices minimum Femelle : 3 descendants cotés 4 points en 2 portées minimum	Sujet coté 4 ayant produit en 1 ^{ère} génération : Mâle : 3 descendants cotés 4 points avec 2 lices minimum Femelle : 3 descendants cotés 4 points en 2 portées minimum
	+ Dysplasie de la hanche A, B ou C	+ Dysplasie de la hanche A ou B	+ Dysplasie de la hanche A ou B	+ Dysplasie de la hanche A ou B	+ Dysplasie de la hanche A ou B
	+ TAN	+ TAN	+ TAN	+ TAN	+ TAN
	+ ADN	+ ADN	+ ADN	+ ADN	+ ADN
		+ Pedigree complet	+ Pedigree complet	+ compatibilité génétique avec ses descendants + Pedigree complet	+ compatibilité génétique avec ses descendants + Pedigree complet
			+ Indemne DWLM pour les chiens nés après le 01.01.2020 + Indemne de goniodysplasie	+ Indemne DWLM pour les chiens nés après le 01.01.2020 + Indemne de goniodysplasie	+ Indemne DWLM pour les chiens nés après le 01.01.2020 + Indemne de goniodysplasie



Réalisation :

SARL - 67 rue du G^{al} Leclerc - 67202 WOLFISHEIM - R.C.S. STRASBOURG 389912189
Adresse INTERNET : <https://cedia.fr> - E-mail : expo@cedia.fr



WOLFOOD

L'appel de la nature



www.wolfood.fr

Inspirée par la nature, conçue dans le respect
des besoins fondamentaux des chiens et des chats.

Wolfood, créée par des passionnés pour des passionnés.



Pour
Chien



et
Chat

NOURRIR
comme la nature

DISPONIBLE SUR LE SITE :
www.nourrircommelanature.com

SITE PARTENAIRE DES CLUBS, ÉLEVAGES ET PARTICULIERS

LE SPÉCIALISTE DE L'ALIMENTATION HAUT DE GAMME POUR CHIEN ET CHAT

WOLFOOD EST AUSSI DISPONIBLE CHEZ LES MEILLEURS REVENDEURS